Le diapason à l'orchestre

Autor(en): **Piguet du Fay, A.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Das Orchester : schweizerische Monatsschrift zur Förderung der Orchester- und Hausmusik = L'orchestre : revue suisse mensuelle pour l'orchestre et la musique de chambre**

Band (Jahr): **2 (1935)**

Heft 5

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-955088

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Le diapason à l'orchestre

par A. Piguet du Fay

Jusqu'à l'établissement du diapason normal et sa stabilisation par une commission nommée en 1859 par le Ministère de l'Instruction publique de France, le diapason variait beaucoup suivant les divers pays, ce qui présentait de graves inconvénients pour les chanteurs, les musiciens et les facteurs d'instruments de musique. Cette commission adopta une solution qui tenait compte des divers intérêts en jeu et assigna au 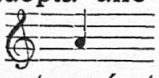 870 vibrations à une température de 15 degrés; il semble que cette température est un peu basse, si l'on songe aux salles de concerts souvent surchauffées. Par cette décision fondée sur des études sérieuses et documentées, cette commission donna à ce diapason, appelé par la suite « diapason normal », un statut légal. Le diapason normal, et de ce fait, le statut en question, furent par la suite adoptés par la plupart des états européens, ainsi que par les Etats-Unis et les principaux états de l'Amérique du Sud.

Les avantages de cette stabilisation du diapason ont été universellement reconnus, mais on remarque cependant dans un assez grand nombre d'orchestres une tendance à élever le diapason. Cette tendance qui paraît peut-être favoriser la sonorité de certains instruments, a par contre des effets désastreux, lorsque ces orchestres sont appelés à accompagner des solistes chanteurs et surtout des chœurs. Cette élévation du diapason explique suffisament le manque de justesse de certains chœurs lorsqu'ils sont accompagnés par un orchestre. Les chanteurs, ayant étudié leurs parties au diapason normal, se trouvent naturellement désorientés par le diapason plus élevé de l'orchestre.

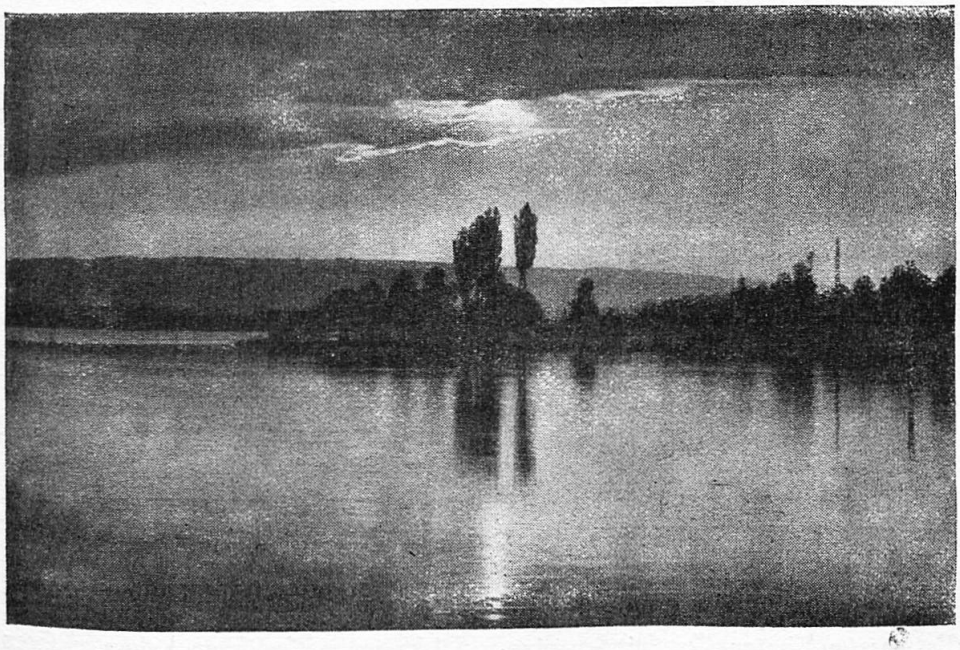

Abendstimmung am Zugersee

On cite des orchestres américains dont le la atteint 914 vibrations, soit près d'un demi-ton plus haut que le diapason normal. Dans nos orchestres, cette élévation du diapason provient souvent du fait que les facteurs d'instruments à vent accordent ces derniers à une température trop basse. Pendant un concert ou une répétition, la chaleur provoque une hausse du diapason de ces instruments, tandis que les cordes des instruments à archets s'allongent et, cela produit un manque d'accord très désagréable entre les deux groupes d'instruments. Il est donc très important d'avoir des instruments à vent — surtout les bois — accordés à une température suffisament élevée. Ces instruments devront être joués quelques minutes avant le commencement du concert, afin d'atteindre le diapason voulu. De cette façon l'accord sera plus stable, vu que ces instruments ne varieront plus guère dans le cours du concert.

On admet généralement qu'à l'époque de Bach le diapason était presque d'une tierce plus bas que maintenant. Cela avait non seulement pour les chanteurs, mais aussi pour les instruments en cuivre de grands avantages. L'exécution des grandes œuvres pour chœur et orchestre de Bach et de beaucoup d'autres compositeurs deviendrait impossible avec un diapason plus élevé que le nôtre. Il faut également tenir compte du point de vue musical de la question. Les sons aigus sont plus pénétrants mais sonnent moins bien sur presque tous les instruments, que les sons graves, ce dont on peut se convaincre facilement en comparant la sonorité d'une clarinette en la avec celle d'une clarinette en si bémol. Une élévation du diapason actuel serait également peu favorable aux instruments à archets qui auraient à supporter une tension trop forte des cordes. Pour le piano, la sécheresse des sons aigus se trouverait encore accentuée. Mais ce sont surtout les voix qui se trouveraient aux prises avec des difficultés presque insurmontables, la plupart des œuvres vocales, et notamment le répertoire classique ayant été écrits en fonction d'un diapason moins élevé qu le nôtre. En élevant le diapason actuel, on oblige les voix à chanter plus haut et on les expose à une tension dont les suites leur seraient funestes.

Toutes les raisons ci-dessus témoignent suffisament en faveur du diapason actuel, dont l'élévation n'apporterait que des désavantages. Les chefs d'orchestres seront dont bien inspirés de s'opposer énergiquement à toute tentative d'élévation du diapason normal.

TOTENTAFEL - NÉCROLOGIE

Pater Leo **Kunz,** Stiftsorganist des Klosters Disentis, ist im Alter von 64 Jahren gestorben. Er war im Kanton Graubünden eine sehr bekannte musikalische Persönlichkeit und amtete oft als Schiedsrichter bei Musik- und Gesangfesten. Er hinterläßt eine fühlbare Lücke im musikalischen Leben unseres großen südöstlichen Kantons.